

VAR HABITAT – OPH DU VAR

Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR
Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9

EXTRAIT

31

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **12 FEVRIER 2026**

Objet de la délibération :

**EVENOS – OPERATION
« LES HERMITTES »
PARTICIPATION A LA
CONSULTATION DE
BAILLEURS EN VUE DE
L'ACQUISITION EN
L'ETAT FUTUR
D'ACHEVEMENT DE
LOGEMENTS ET DE
DROITS A CONSTRUIRE**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **23**

Présents : Thierry ALBERTINI, Bruno BAIXE, Christian BRIEL,
Michèle BUGEAU, Dominique CAPITAINE, Solange CHIECCHIO,
Patrick EVEILLEAU, Jeannine GHIO, Loïc GUILLEUX, Dominique
LAIN, Serge PELLEGRIN.

Rodolphe ARNAUD, ayant donné pouvoir à Christian BRIEL
Catherine BASCHIERI, ayant donné pouvoir à Michèle BUGEAU
Dalila CHOUIAH, ayant donné pouvoir à Jeannine GHIO
Carmen COINTREL, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI
Patrick DEBIEUVRE, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI
Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à Dominique CAPITAINE
Josée MASSI, ayant donné pouvoir à Jeannine GHIO
Valérie RIALLAND, ayant donné pouvoir à Dominique LAIN

Absents et excusés : Martine ARENAS, Delphine GROSSO, Marc
LAURIOL, Jacques PEYROT

Représentants du CSE excusés : Didier D'HOTEL, Stéphanie
MANETTI

Commissaire du gouvernement : Frédéric LOUBEYRE (DDTM du
Var)

Monsieur le Président dit :

Chers Collègues,

Par délibération n°20 en date du 17/10/2024, vous avez autorisé l'Office à participer à
une consultation auprès de bailleurs, lancée par la SOCIETE PUBLIQUE LOCALE
MEDITERRANEE en vue de la vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de logements
et d'un foncier doté d'un permis de construire, sur le site situé Lieudit Les Hermites sur
la commune de EVENOS (83).

Par délibération n°32 en date du 16/10/2025, vous avez autorisé l'Office à réaliser
l'opération en maîtrise d'ouvrage directe.

Le foncier sera acquis par l'Office pour un montant global de 940.000 € HT et sera doté d'un permis de construire purgé de tout recours.

Ce foncier permettra l'édification des bâtiments (lots Fa et Fb) conformément au permis de construire, ainsi que la réalisation de la rampe d'accès au sous-sol (lot Ab).

Pour mémoire, le programme comprend :

- ✓ 13 logements locatifs sociaux (5 T2 – 6 T3 – 2 T4) répartis entre 5 PLAI / 6 PLUS et 2 PLS et ses 13 parkings,
- ✓ 14 logements en Bail Réel et Solidaire (BRS) répartis en 6 T2 - 7 T3 - 1 T4 et ses 14 parkings.

➤ **Concernant la cession de 5 places de stationnements :**

Var Habitat réalisera en outre, 5 places de stationnement situés dans le sous-sol et qui font parties intégrantes du projet global proposé par la SPLM.
Var Habitat cédera ces 5 places de stationnement au prix de 12 000 € HT/u soit une recette attendue de 60 000 € HT.

Compte tenu de la configuration des lieux et de la diversité des produits proposés, la réalisation d'un état descriptif de division sera nécessaire.
Les frais de mise en place seront pris en charge par Var Habitat.

Le Coût prévisionnel de l'opération global est de : 5 425 383 € TTC

Je vous demande donc de bien vouloir autoriser :

- La réalisation de l'opération et son coût prévisionnel,
- L'acquisition des parcelles moyennant le prix de 940.000 € HT,
- La cession de 5 parkings moyennant le prix total de 60 000 € HT,
- Le lancement des études, appels d'offres service et travaux et signature des marchés afférents,
- Le Directeur Général à signer tous les actes à intervenir nécessaires à la réalisation de l'opération, y compris ceux permettant la signature des actes liés aux BRS.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à l'unanimité et le transforme en délibération, accordant ainsi les autorisations sollicitées.

Le Président,

Thierry ALBERTINI